



La Désirade, le 31 mars 2021

COMMUNIQUE DE LA COMMUNE DE LA DESIRADE

Le Maire vous informe qu'en raison des travaux d'égouttage en cours dans les différentes sections du territoire, des branchages sont susceptibles de perturber la bonne circulation des automobilistes et des usagers de la route.

Il vous est donc demandé de faire preuve de prudence et de vigilance notamment à la tombée de la nuit.

Pour rappel, le couvre-feu est toujours de rigueur entre 22h et 05h00 du matin jusqu'au 08 avril 2021.

Durant les jours de Pâques, du vendredi 02 au lundi 05 avril 2022, le couvre-feu sera renforcé de 20h00 à 05h00 du matin.

Nous nous excusons pour la gêne occasionnée et vous remercions pour votre compréhension.

Nous rappelons à nos administrés et à toute la population qu'ils peuvent consulter nos communiqués dans les différents tableaux d'affichages présents sur le Territoire de la Désirade ainsi que sur le site internet de la collectivité et sur les réseaux sociaux Page Facebook .

FAIT A LA DESIRADE LE 31 MARS 2021